

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 601-B-P
Moudon, Nord

En raison de la création d'un giratoire au Nord de Moudon. L'accès et la sortie de la Route Cantonale N° 601-B-P, pour les usagers de la route allant en direction de Lausanne ou venant de Lucens, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

L'accès et la sortie de de la Route Cantonale N° 601-B-P, pour les usagers de la route allant en direction de Lucens ou venant de Lausanne sera possible en tout temps.

Du lundi 29 septembre 2025

A 20h00

Au mardi 30 septembre 2025

A 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par Moudon Sud dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes de Moudon
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Moudon
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Centre, Nord
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



RC 601-B-P Moudon, giratoire Nord

Date	Dessin	Référence	N° Plan
08.09.2025	CSA	2521-70	00

	Fermeture		Restriction particulière
	Déviation		Manifestation
	Zone de feux		Autre

